

Québec, 09 octobre 2017

Monsieur Maxime Doyon
Les Hauts Bois de Shannon

Projet : Construction résidentielle
208, rue Griffin, Shannon
N° de dossier : à déterminer

Sujet : Attestation de conformité

Madame, Monsieur,

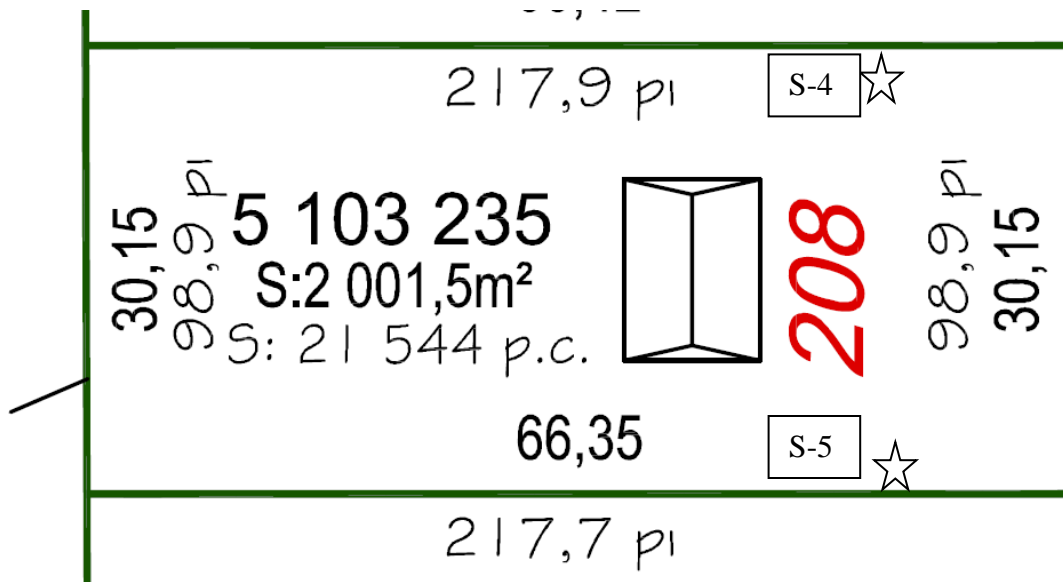
À la suite des tests de sol effectués au 208, rue Griffin, 03 octobre 2017, je confirme que le terrain récepteur au nord-est de la résidence projetée est conforme et adéquat au traitement des eaux usées provenant de la résidence projetée de 4 chambres à coucher en vertu du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22.

En effet, le sable silteux brun et sec (perméable) présent sur le terrain est d'une épaisseur suffisante (60cm) pour effectuer le traitement des eaux usées de l'effluent à l'aide d'un traitement secondaire avancé suivi d'un champ de polissage. La vente de ce terrain pour la construction d'une résidence isolée est par conséquent conforme aux normes environnementales. Le coût budgétaire d'un tel système est de 12000\$.

Espérant que le tout sera à votre convenance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Philippe Racine, ingénieur
4110, rue de Maupassant
Québec, QC
G1P 1Y9

Figure A : Emplacement des sondages et coupes stratigraphiques du 208, rue Griffin



Coupes Stratigraphiques

S-4 (pelle rétrocaveuse)

- 0-1.2m : Remblai
- 1.2-1.8m : Sable silteux brun
- 1.8-2.1m: Sable silteux gris (présence de la nappe phréatique à 1.8m)

S-5 (pelle rétrocaveuse)

- 0-1.4m : Remblai
- 1.4-2.1m : Sable silteux brun